

BE: La Veille Scientifique & Technologique

Anass EL HADDADI

Formation: M2 PINT – M2 IDE - M1 SID – GIDO AS

Objectifs

- ▶ Atteindre une connaissance générale des aspects méthodologique, technologiques de la veille scientifique & technologique: intérêts, difficultés, solutions actuelles et l'avenir.

▶ 2

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Objectifs

- ▶ Acquérir une méthodologie de veille
- ▶ Construire un travail collaboratif et interdisciplinaire
- ▶ Maîtriser les outils documentaires électroniques
- ▶ Comprendre les enjeux et stratégies actuelles autour d'un sujet scientifique et technique.

▶ 3

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Méthodologie

- ▶ Présentation et discussion des concepts les plus importants propres au domaine de la veille scientifique et technologique: sourcing, analyse, reporting
- ▶ Consultation des bases de données bibliographiques en ligne
- ▶ Démonstration sur la plate forme Tétralogie, Xplor et XEW
- ▶ Réalisation d'un dossier, pour faire un premier projet de veille.

▶ 4

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Méthodologie

Acquérir une méthodologie de veille

- ▶ Le cadre méthodologique de la veille.
- ▶ La sélection de sources d'information à exploiter.
- ▶ La lecture de la publication scientifique nationale mais aussi internationale.
- ▶ Travailler sur plusieurs niveaux de profondeur des documents (de la vulgarisation à des publications approfondies).

▶ 5

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Méthodologie

Construire un travail collaboratif et interdisciplinaire

- ▶ La construction d'une activité de veille se construit dans un environnement collaboratif.
- ▶ Le travail s'effectue par groupe de plusieurs étudiants (plusieurs disciplines différents)
- ▶ Les étudiants organisent leur travail en fonction des échéances qui seront données.
- ▶ La gestion du travail se fera grâce à la construction d'un répertoire d'analyse (serveur Tétralogie2.irit.fr)
- ▶ Retracer l'ensemble des ressources documentaires et de traitement de l'information.

▶ 6

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Méthodologie

Maîtriser les outils documentaires électroniques

- ▶ Le choix opéré dans cette UF (BE) est d'appréhender l'utilisation des outils documentaires électroniques.
- ▶ Statistiques et applications décisionnelles
- ▶ l'aspect documentation
- ▶ La documentation disponible sous forme électronique permet un meilleur suivi de l'actualité.
- ▶ Le développement de la documentation électronique permet également de pouvoir approfondir la connaissance de la recherche en ligne et notamment sur le web invisible.

▶ 7

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Méthodologie

Comprendre les enjeux et stratégies actuelles autour d'un sujet scientifique et technique

- ▶ Permettre aux étudiants de pouvoir approfondir leurs connaissances de manière interdisciplinaires sur un sujet précis.
- ▶ Mesurer la rapidité ou la lenteur de l'évolution d'un sujet en quelques mois.
- ▶ Évaluer les divergences de traitement selon les aspects disciplinaires d'un sujet.

▶ 8

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Méthodologie

L'évaluation de l'UF portera sur les éléments suivants

- ▶ Brève synthèse de positionnement sur le sujet et construction d'un projet de veille.
- ▶ Construction d'un dossier d'analyse, outil de veille
- ▶ Synthèse terminale sur le projet de veille
- ▶ Rapport final
- ▶ Soutenance du projet.

▶ 9

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr



La veille

Anass EL HADDADI

Plan

- ▶ Problématique
- ▶ Définition
- ▶ La veille en question:
 - ▶ Pour qui ?
 - ▶ Pourquoi ?
 - ▶ Comment ?
 - ▶ Avec qui ?
 - ▶ Combien ?
- ▶ Conclusion

▶ 11

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

Problématique

- L'extraction d'informations à partir de données à été de tous temps un challenge depuis que l'homme a su écrire.

- Le contexte économique actuel

- Globalisation des échanges économiques & financiers
- Nouvelle concurrence féroce et parfois déloyale
- Élargissement des marchés
- Obsolescence rapide des technologies
- Croissance soutenue des innovations
- Diminution des délais de la R & D
- Clientèle plus informée et plus exigeante
- **Les technologies de l'information catalysent ces changements**



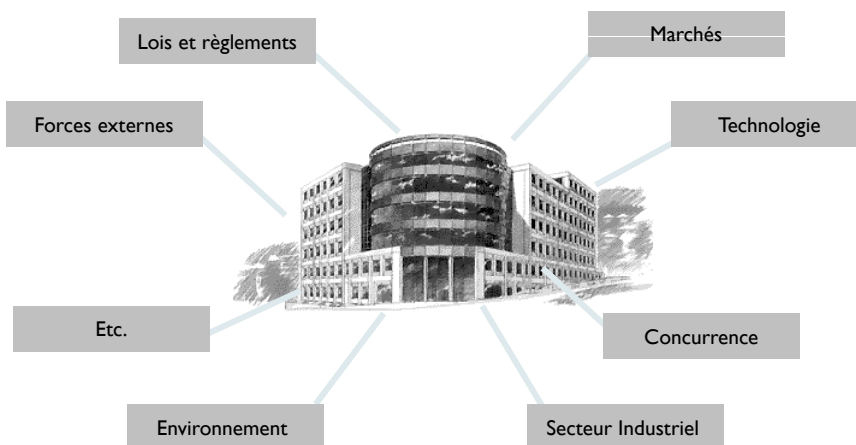
▶ 12

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

Problématique

- L'extraction d'informations à partir de données à été de tous temps un challenge depuis que l'homme a su écrire.

- Le contexte économique actuel



► 13

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

Problématique

- Le contexte économique actuel

Face à cette situation, que faire ?

- Les entreprises doivent améliorer:

- La qualité des produits & services
- La connaissance des marchés et leur dynamique
- Leur position face à la concurrence
- Les coûts de production
- La connaissance des technologies pour en tirer profit

la maîtrise de
l'information par un
processus d'intelligence
tel que ...

la veille stratégique

► 14

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

Historique

Quantité d'informations

De nos Jours

Antiquité

90's : La démocratisation d'Internet va accroître de façon exponentielle la quantité d'information disponible et accessible. Environ un milliard de pages Web aujourd'hui.

60-70's : Le Japon est le premier pays à utiliser la veille technologique dans une optique industrielle et accède au statut de première puissance industrielle en 20 ans.

50avJC : Jules César crypte ses messages, utilise des espions et gagne toutes ses batailles.

▶ 15 Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

Définitions

H. Lesca ,94 (Equipe certifiée ISO 9001 en 1998 en : Recherche, Intervention et Formation en Veille Stratégique)

« La veille stratégique est le radar de l'entreprise, une composante fondamentale de l'intelligence de l'entreprise. Par veille stratégique, nous désignons le processus informationnel par lequel l'entreprise se met à l'écoute anticipative de son environnement socio-économique dans le but créatif d'ouvrir des fenêtres d'opportunités et de réduire les risques liés à l'incertitude.»

L'AFNOR (norme XP X 50-053, avril 1998) donne une définition concise de la veille :

« Activité continue et en grande partie itérative visant à une surveillance active de l'environnement technologique, commercial, concurrentiel,..., pour en anticiper les évolutions. »

▶ 16 Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

Définitions

La veille stratégique est le processus par lequel l'entreprise :



L'information stratégique à des buts: Décisionnels & Compétitifs

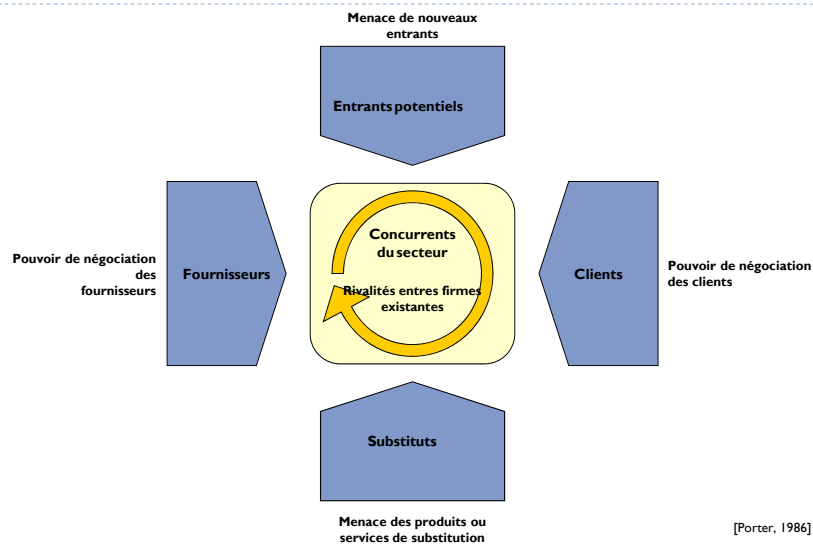


La veille est donc « un **Système d'Information** » ouvert sur l'extérieur ayant pour objet l'écoute de l'environnement de l'entreprise **pour capter et anticiper** les grandes tendances à venir, et ainsi de conforter le processus de décision interne.

► 17

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

Veille stratégique : cinq forces qui conditionnent l'entreprise

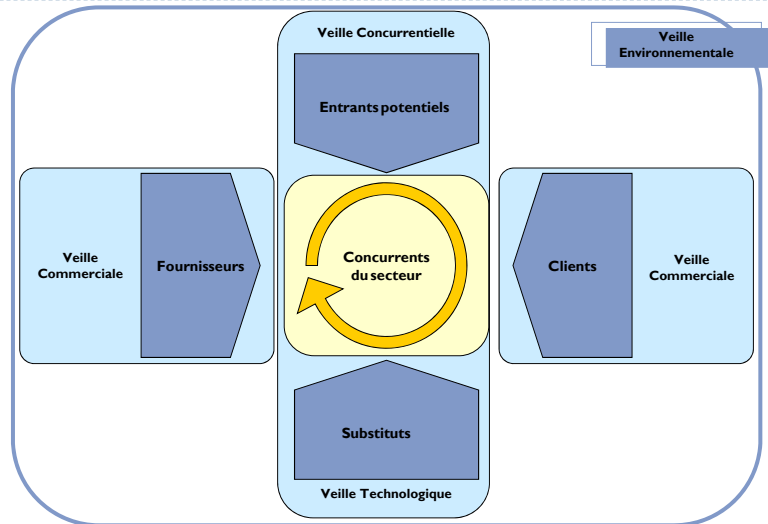


► 18

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

[Porter, 1986]

Veille stratégique : les quatre types de veille



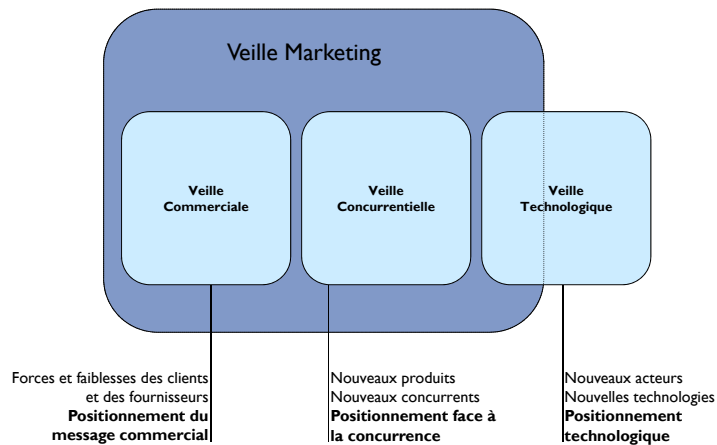
[Martinet et Ribault, 1989]

▶ 19

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

Veille Marketing

« Recherche, Traitement et Diffusion (en vue de leur exploitation) de renseignements relatifs aux **marchés** de l'entreprise »



▶ 20

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

Veille Marketing

Veille
Commerciale

Veille
Concurrentielle

Veille
Technologique

Quoi: le marché

- Actualité des clients
- Besoins des clients
- Appels d'offres privés et publics
- Santé financière des clients
- Actualité des fournisseurs
- Nouveaux produits des fournisseurs
- Santé financière des fournisseurs

Comment:

- Rapports de visites clients
- Rapports de visites fournisseurs
- Contacts personnels
- Achats de produits
- Internet
- Revues, Magazines

Pourquoi:

- Orienter le message commercial
- Identifier de nouveaux marchés
- Identifier de nouveaux prospects
- Surveiller son image

► 21

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

Centredoc | Prestations | Sources | Veille stratégique |

| Mise en œuvre | Exemple

Veille Marketing

Veille
Commerciale

Veille
Concurrentielle

Veille
Technologique

Quoi: les concurrents et leur(s)

- Stratégie
- Politique tarifaire
- Nouveaux produits ou services
- Résultats financiers
- Recrutements
- Clients, nouveaux contrats
- Communiqués ou articles de presse
- Accords, partenariats, rachats,...

Comment:

- Internet, site web
- Rapports d'activité
- Bilans d'entreprises
- Documentation commerciale
- Achats de produits
- Revues, Magazines

Pourquoi:

- Identifier les concurrents les plus menaçants
- Identifier l'apparition de nouveaux concurrents
- Ajuster son argumentation commerciale
- Mettre en place des stratégies commerciales plus efficaces

► 22

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

CentreDoc | Prestations | Sources | Veille stratégique | Mise en œuvre | Exemple

Veille Marketing

Veille
Commerciale

Veille
Concurrentielle

Veille
Technologique

Quoi: l'environnement technologique

- Les dépôts de brevets
- L'évolution des normes
- L'évolution des technologies
- Les procédés de fabrication
- La recherche fondamentale

Comment:

- Banques de données brevets
- Littérature scientifique
- Thèses
- Organes de normalisations
- Rapports scientifiques

Pourquoi:

- Détecter les technologies de substitution
- Détecter des niches technologiques
- Surveiller l'activité innovante des concurrents
- Valoriser la Ra&D (brevets)
- Orienter la Ra&D
- Orienter la recherche de partenaires technologiques

▶ 23 Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

Veille: mise en œuvre

SURVEILLANCE

RECHERCHE

COLLECTE

DIFFUSION

→

Mémorisation
Archivage

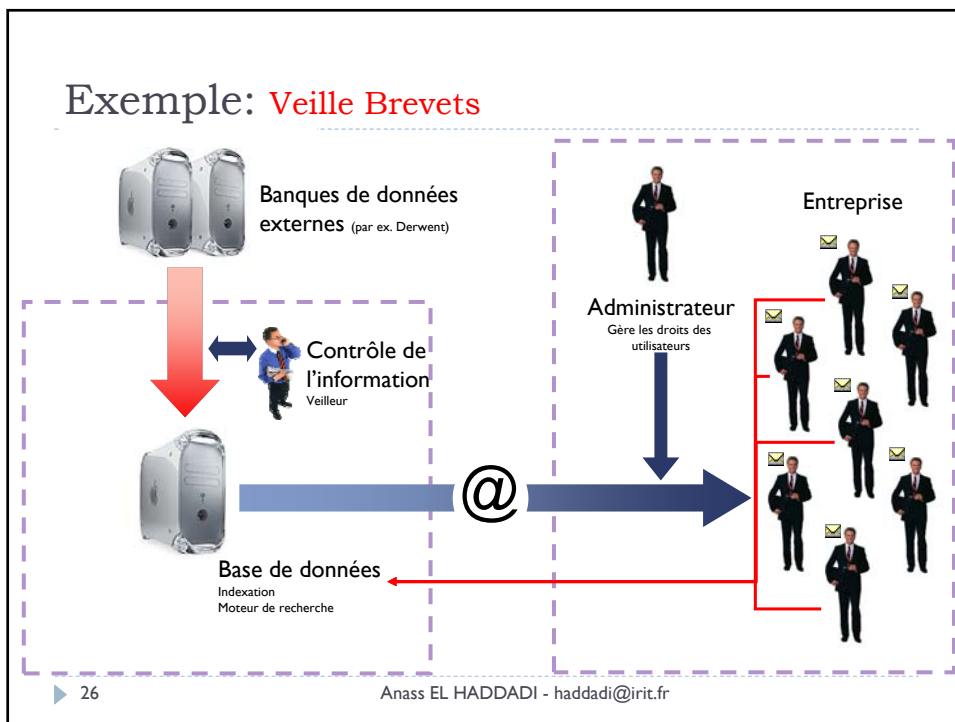
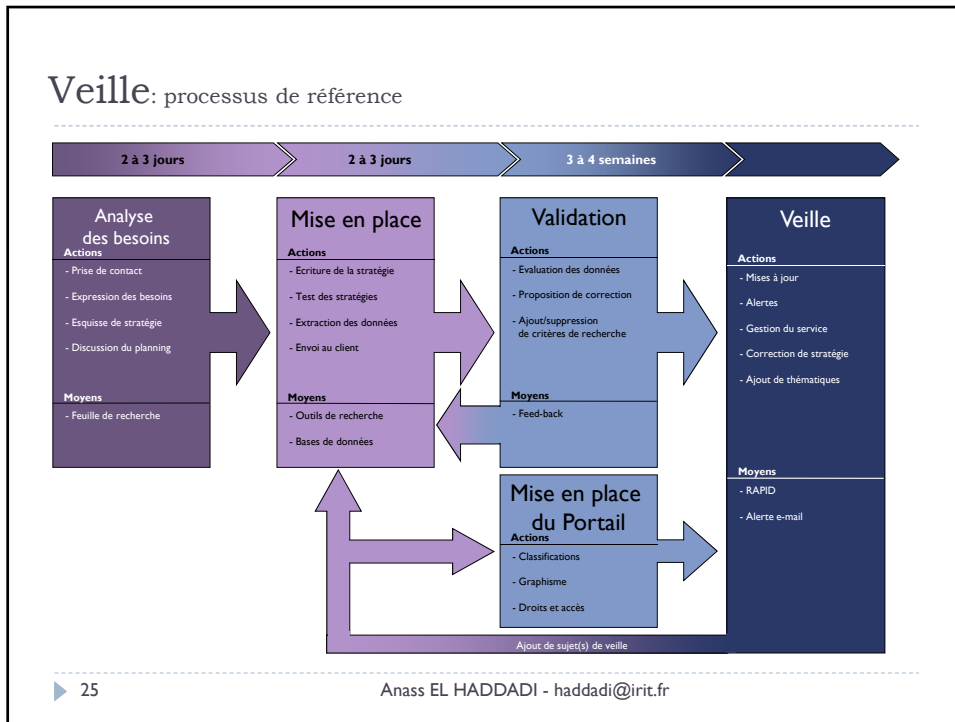
EXPLOITATION

TRAITEMENT

ANALYSE
VALIDATION

UTILISATION

▶ 24 Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr



La veille pour qui ?

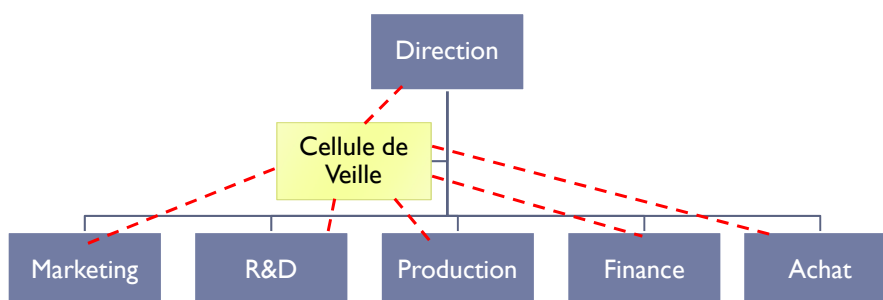
- ▶ Que l'en soit :
 - Chef d'entreprise,
 - Acteur économique,
 - Institutionnel
 - ou Homme Politique....

- ▶ Il est de plus en plus vital d'anticiper et de prendre en compte un nombre croissant de paramètres avant toute prise de décision.

▶ 27

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

Le positionnement de la veille au sein de l'entreprise



▶ 28

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

La veille pourquoi ?



▶ 29

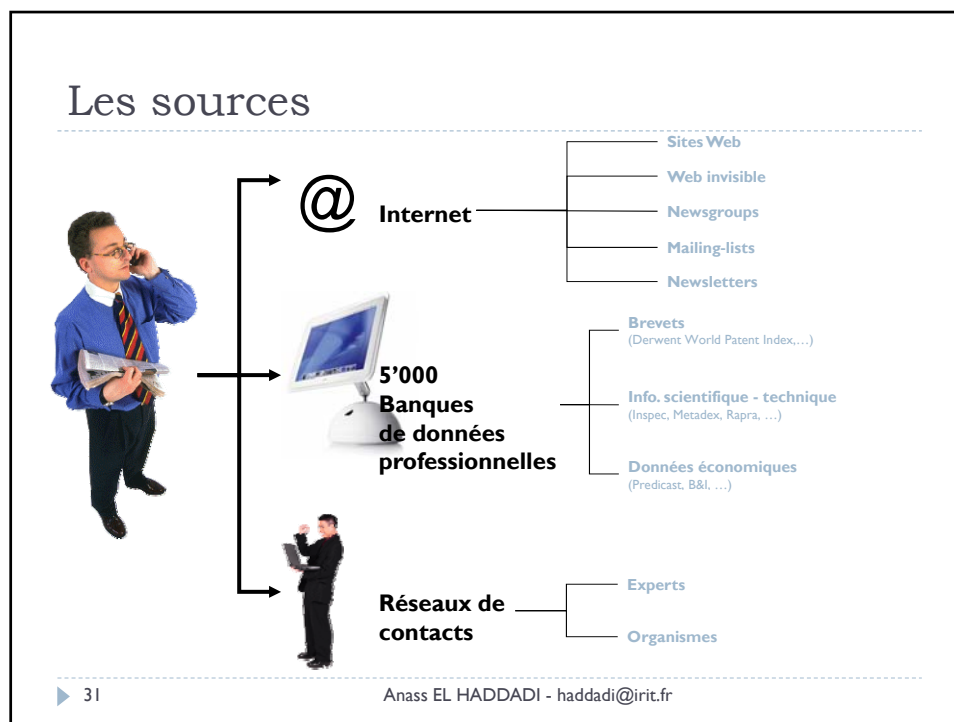
Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

La veille avec-quoi ?

- ▶ Les sources
- ▶ Les outils
- ▶ Les sociétés spécialisées dans la veille

▶ 30

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr



Les sources

► **Les sources formelles**

► **Composées principalement de la presse, la télévision, la radio, les livres, banques de donnée et CD-ROM, les brevets, les informations légales, les études publiques réalisées par des prestataires publics ou privés**

Avantage :

- ✓ Une source d'information sur et assez exhaustive ;
- ✓ Elles ont un faible coût (sauf le cas de brevets et de certaines banques de données) ;
- ✓ Disponibilité de la source ;
- ✓ Facilité d'accès.

Inconvénients :

- ❖ L'information est « mise en scène » pour qu'elle se vende ;
- ❖ Risque, parfois, de trouver une information obsolète ;
- ❖ On ne trouve pas toujours ce que l'on souhaite rechercher.

32 Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

Les sources

▶ Les sources informelles

Dans ce type de source, l'individu doit se déplacer, passer du temps, sentir, toucher et percevoir l'information qu'elles procurent.

Elles sont variées. Citons :


- Les expositions et les salons ;
- Les fournisseurs
- Les concurrents
- Les colloques
- Les sources internes de l'entreprise
- Certains sites Web : visible / invisible ;
- Les réseaux personnels.

▶ 33

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

Les outils

- ▶ « Le système d'information qui en découle repose sur la compétence des hommes et des experts, mais aussi sur un support informatique très organisé, décentralisé, menant l'information sur le bureau des utilisateurs par un réseau adéquat ». [H.Dou, 93]



Ainsi, ce sont des personnes et des outils, essentiellement informatique, qui vont mettre en œuvre les différentes étapes de la veille stratégique.

▶ 34

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

Les outils informatique

▶ Que se soit de la veille:

- ▶ *Technologique,*
- ▶ *Concurrentiel,*
- ▶ *Commercial,*
- ▶ ...

Le but des solutions existantes est d'automatiser le processus de veille stratégique tout en permettant aux utilisateurs d'accéder à l'information capturée de manière structurée.

Or aucune solution informatique n'est adaptée à l'automatisation de toutes les phases de veille. Certaines technologie sont particulièrement performantes pour traiter des sources informelles d'autres s'avèrent plus efficaces pour analyser des documents structurés.

Donc pour chaque étape de processus de veille stratégique correspond des outils adéquats.

▶ 35

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

Les acteurs du réseau de veille

- ▶ Les décideurs (opérationnels et stratégiques)
- ▶ Les capteurs
- ▶ Les experts
- ▶ L'animateur

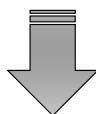
-Les données sont recherchées et collectées par le veilleur.
 -Elles sont analysées à l'aide des experts,
 -et sont ensuite transmis aux utilisateurs finaux de la veille en vue de les tenir sur l'évolution de leur environnement.

▶ 36

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

Les sociétés spécialisées dans la veille

Il s'agit de sociétés qui se sont spécialisées dans la veille stratégique ou autres et effectuent la recherche selon un cahier des charges établi par le client.



Le coût de ses services est assez important, en relation avec le temps et la mobilisation nécessaires.

▶ 37

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

La veille comment ?

Le processus de la veille stratégique est composé de plusieurs étapes cycliques. Pour chaque étape, on parle de phase



Chacune de ces phases doit être validée pour que le processus fonctionne, c'est à dire que l'on apporte des informations à valeur ajoutée au client.

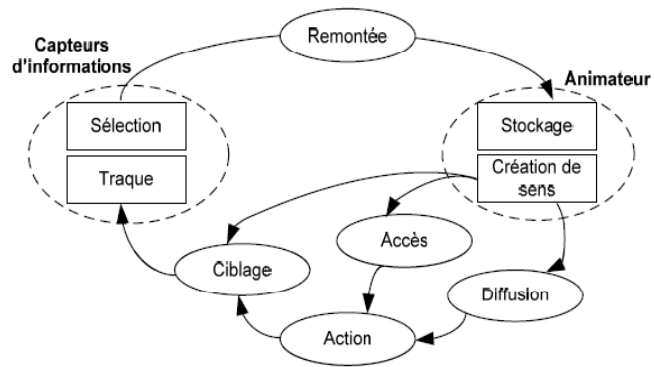
Il peut fonctionner selon deux modes distincts mais non exclusifs :

- Le mode commande
- Le mode alerte

▶ 38

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

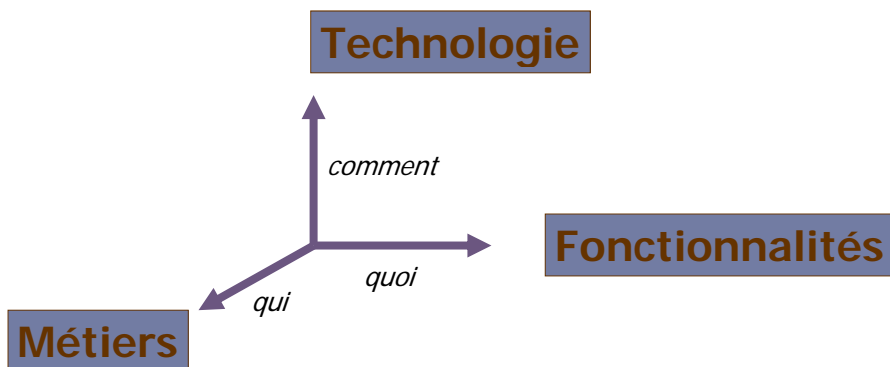
Le processus de la veille



▶ 39

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

Référentiel: plusieurs axes



▶ 40

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

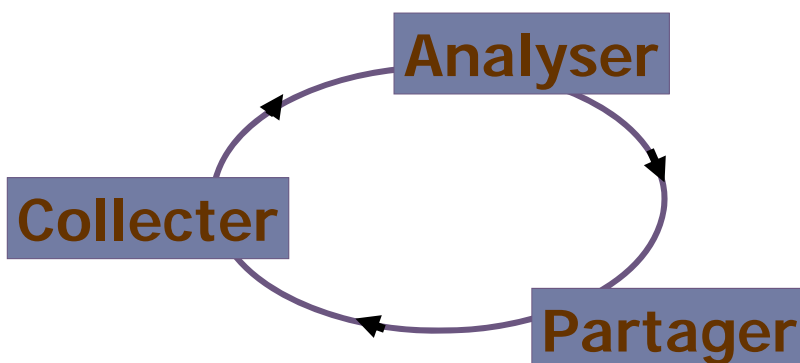
Fonctionnalités

- ▶ Pratiques en pleine évolution
- ▶ Points de repère difficiles
- ▶ Impact « métiers » difficile à mesurer



Usages: *évaluer ce qui vous sera utile*

Le cercle vertueux



Collecter

- Quelles sources ? → Web (visible ou invisible) ?
Base de données professionnelles ?
Flux d'informations ?
- Quelle finalité ? → Surveillance ? Capitalisation ?
Diffusion ?
- Quelle périodicité ? → Alerte? Récurrente ?
- Quelle précision ? → Informations très ciblées ?
Recherche élargie ?

▶ 43

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

Gérer les sources: la clef du succès

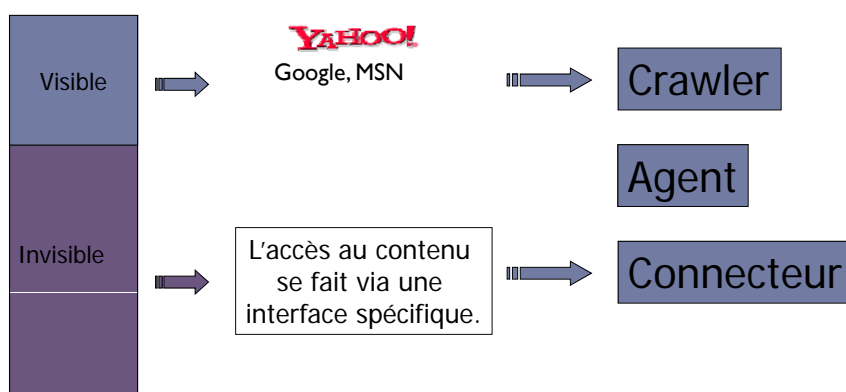
**Etre capable de surveiller
tout type de sources
électroniques, quelque
soient leur format, leur mode
d'accès et leurs langues**



▶ 44

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

Référentiel: plusieurs axes



▶ 45

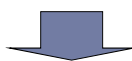
Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

Analyser

L'objectif:

favoriser la mise en évidence d'informations clefs grâce à des outils mathématiques et/ou des traitements typographiques.

La matière première: le texte



Informations **non** structurées

▶ 46

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

La veille comment?

- ▶ **Définir les besoins de l'entreprise**
- ▶ **Définition des objectifs stratégiques par l'équipe dirigeante**
- ▶ **Définition des axes de recherches:**
 - A chaque objectif, un axe de recherche
(un marché X, un concurrent Y)*
- ▶ **Définition des indicateurs:**
 - ▶ *Pour chaque axe de recherche, une liste approprié*
 - ▶ *d'indicateur (source d'information):*
 - ▶ *quels sont les fournisseurs, quelles innovations....*
- ▶ **Mettre à jour les connaissances de l'entreprise elle-même**
- ▶ **S'appuyer sur un plan de recherche**

▶ 47

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

La veille comment?

- ▶ **Collecter l'information**
- ▶ **Présélection de l'information**
 - ▶ *+ Information pertinente*
 - ▶ *+ Signaux faibles, capteurs de tendance*
 - ▶ *+ Attention à la surinformation*
- ▶ **Valorisation de l'information**
 - ▶ *+ Richesse : qualité de l'information*
 - ▶ *+ Permanence: instantanéité ou continuité*
 - ▶ *+ Fiabilité*
 - ▶ *+ Accessibilité: confidentielle ou publique ?*

▶ 48

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

La veille comment?

- ▶ **Analyser et Synthétiser**
- ▶ **Analyser l'information pour la mettre à profit pour l'entreprise**
- ▶ **Évaluation et confrontation avec les objectifs globaux de l'entreprise**
- ▶ **Établir des profils: du marché, des concurrents, du secteur, des produits et services, des politiques stratégiques des entreprises**
- ▶ **Outils d'analyse: ex:**
 - *Analyse FFPM: évaluer les forces, faiblesses, possibilité d'amélioration et menaces*
 - *Méthodes de benchmarking: S'évaluer par rapport au meilleur et intégrer ses méthodes, ses points forts*

▶ 49

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

La veille comment?

- ▶ **Diffusion de l'information**
- ▶ **Assurer la restitution et la diffusion de l'information aux départements concernés**
 - *Déterminer la cible de l'information*
 - *Tous les niveaux hiérarchiques doivent être impliqués dans la veille*
 - *Fréquence de l'information: en temps réel*
- ▶ **Support de diffusion:**
 - *Établir un point central dans l'entreprise permettant de rassembler et d'extraire les données*
 - *La solution la plus courante: intranet*
- ▶ **Importance du dynamisme de la cellule de veille**
- ▶ **Le flux d'information et de communication optimal : circulation transversale**
- ▶ **Feed-back: problème de remontée de l'information (communication descendante plus qu'ascendante)**
- ▶ **Problème de confidentialité et de sécurité de certaines information**

▶ 50

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

Exploitation des informations et connaissances

- ▶ **Modifier son plan d'action stratégique**
- ▶ **Utiliser l'information recueillie pour décider de la stratégie de l'entreprise**
- ▶ **Réactivité par rapport aux informations**
 - ▶ Déterminer les avantages et les faiblesses de l'entreprise
 - ▶ Déterminer le positionnement de l'entreprise par rapport aux résultats de la veille
- ▶ **Remise en jeu du plan d'action**
 - ▶ Déterminer le plan d'action stratégique de l'entreprise
 - ▶ Scénarii de simulation
 - ▶ Formuler une nouvelle stratégie pour plus de compétitivité et être à la pointe du marché
- ▶ **Modifier son plan d'action stratégique**
- ▶ **Utiliser l'information recueillie pour décider de la stratégie de l'entreprise**
- ▶ **Réactivité par rapport aux informations**
 - ▶ Déterminer les avantages et les faiblesses de l'entreprise
 - ▶ Déterminer le positionnement de l'entreprise par rapport aux résultats de la veille
- ▶ **Remise en jeu du plan d'action**
 - ▶ Déterminer le plan d'action stratégique de l'entreprise
 - ▶ Scénarii de simulation
 - ▶ Formuler une nouvelle stratégie pour plus de compétitivité et être à la pointe du marché

▶ 51

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

La veille combien ?

<p>Faire des économies de recherche et développement</p> <p>car il est plus coûteux de réinventer des solutions que d'exploiter celles qui existent déjà.</p>	<p>Un moyen de minimiser les risques</p> <p>en évitant de développer une innovation qui ne serait pas une, qui n'intéresserait personne ou qui serait protégé par un brevet spécifique.</p>	<p>Un moyen de détecter des innovations</p> <p>Par la veille technologique et de développer l'ouverture de l'entreprise sur son environnement.</p>
--	--	---

▶ 52

Anass EL HADDADI - haddadi@irit.fr

Conclusion

- ▶ **La veille n'est plus l'apanage de quelques grandes entreprises ou industrie de haut niveau technologique ; toutes les entreprises ou organisme en générale quelque soit leur secteur d'activité, les PME et PMI ou même les collectivités locales peuvent bénéficier de la démarche de la méthodologie de la veille stratégique pour faciliter leur développement et assurer leur pérennité.**

Ne pas voir l'enjeu de l'information dans une société de l'information semble suicidaire pour une organisation quelque soit sa finalité ou sa taille.
Les entreprises qui seront encore là au troisième millénaire seront celles qui intégrant la veille dans toutes les facettes de leurs opérations ainsi que dans leur culture organisationnelle.

Les base de données documentaires

Définition

- ▶ Une **base de données** est un ensemble (exhaustif) de données non indépendances et structurées qui sont interrogeables par leur contenu.
- ▶ Une base ou **banque de données** est un ensemble de données relatif à un domaine défini des connaissances, organisé et structuré, pour en faciliter le repérage, et accessible aux utilisateurs par des moyens généralement électroniques.
- ▶ Les bases de données peuvent être **bibliographiques** ou en **texte intégral, factuelles, numériques**, ou bien concerner des **images** ou des **sons**.

Définition

- ▶ Une **base de données bibliographiques** signale les articles de périodiques ou de journaux, les textes de conférences, les monographies, les chapitres de livres et autres publications par le biais de notices. Chaque notice décrit les caractéristiques de ces documents selon un format normalisé pour permettre aux utilisateurs de les retrouver.
- ▶ La **notice bibliographique** comporte les éléments de la référence bibliographique c'est-à-dire les éléments minimaux d'identification du document (Titre, auteurs, date, support d'édition) ainsi qu'une description du contenu avec des mots-clés issus d'un index ou d'un thésaurus et souvent un résumé.

Typologies

- ▶ Bases factuelles
- ▶ Bases bibliographiques
- ▶ Bases de citations

▶ 57

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Les BDD factuelles (ou textuelles)

- ▶ **Caractéristiques**
 - ▶ Réponse directe à une question
 - ▶ Compilation de données éparses dans la littérature (dès la fin du 19^e siècle)
 - ▶ Normalisation de la présentation et de l'indexation
 - ▶ Constitution en base de données dans les années 80
 - ▶ Développement accéléré des bases de données factuelles sur le web

▶ 58

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Les BDD factuelles: exemples

- ▶ **Tables de données scientifiques**
 - ▶ Beilstein
 - ▶ CRC handbooks
 - ▶ Genbank et autres bases de la NLM

- ▶ **Brevets en texte intégral**
 - ▶ Esp@aceNet
 - ▶ WIPO
 - ▶ USPTO

▶ 59

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

BDD Bibliographiques: historique

- ▶ Bibliographies scientifiques (1900)

- ▶ Bases de données sur serveurs (1970)

- ▶ Bases de données sur cdrom (1990)

- ▶ Bases de données sur le web (1998)

▶ 60

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

BDD Bibliographiques: caractéristiques

- ▶ Exhaustivité dans un domaine
- ▶ Informations riches et homogènes
- ▶ Structuration de l'information
- ▶ Normalisation et hiérarchisation des concepts
- ▶ Logiciels d'interrogation très élaborés
- ▶ Outils statistiques

▶ 61

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

BDD: exhaustivité dans un domaine

- ▶ Nombre de publications analysées
- ▶ Types de documents
- ▶ Couverture éditoriale
- ▶ Couverture géographique
- ▶ Couverture linguistique
- ▶ Couverture chronologique

▶ 62

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

BDD: Information riche, homogène et structurée

Competitive intelligence: how independent information professionals contribute to organizational success

Auteurs: Weiss, A.; Nayler, E.

Source: Bulletin of the American Society for Information Science and Technology Oct.-Nov. 2010, vol.37, no.1, pp. 30-4. ISSN: 0095-4403 (print), CODEN: BASTDH. Publisher: American Society for Information Science and Technology. Country of Publication: USA

Langues: English

Résumé: There are many definitions for **competitive intelligence**, but all share some common themes namely that it is an ethical process for obtaining information on the **competitive** environment for use in organizational decision making. As a result **competitive intelligence** collection and analysis has both tactical and strategic importance for companies. A legitimate question is whether companies should risk outsourcing the collection of such information to non-company employees. Surely **competitive intelligence** is too important to be outsourced to anybody who lacks a full understanding of the company culture, markets, history and current **competitive** situation.

Inspect Headings: **competitive intelligence**; decision making; organisational aspects; personnel; professional aspects

Key Phrase: **competitive intelligence**; information professionals; organizational success; **competitive** environment; organizational decision making; outsourcing; noncompany employees

Headings: making; outsourcing; noncompany employees

Classification: C0310P DP personnel management
C7102 Decision support systems

International Patent Classification: G06Q10/00 Administration, e.g. office automation or reservations; Management, e.g. resource or project management

Traitement: Practical

Type de publication: Journal Paper

Identifiant d'objet numériques: 10.1002/bult.2010.1720370114

URL de collection: <http://www.asis.org/Bulletin/index.html>

Code de mise à jour: 2010043

Numéro d'accès: 11588000

Informations sur les droits d'auteur: Copyright 2010, The Institution of Engineering and Technology

Base de données: Inspex

▶ 63

BDD: Thésaurus

▶ Définition d'un thésaurus

Un thésaurus est un répertoire organisé de termes sélectionnés et normalisés pour l'analyse de contenu et le classement des documents d'information. Les termes sélectionnés sont nommés descripteurs parce qu'ils sont destinés à décrire de manière précise et spécifique le contenu d'un document.

▶ Objectifs d'un thésaurus

Un thésaurus est utilisé pour indexer des documents. Il permet, notamment, de résoudre les problèmes de synonymie lors de la description des documents.

Un thésaurus est un outil qui permet aux utilisateurs d'optimiser leur recherche d'information dans une base de données afin d'éviter le "bruit" c'est-à-dire toute réponse non pertinente ou le "silence" c'est-à-dire la non sélection de documents pertinents.

Le MeSH (Medical Subject Headings), thésaurus biomédical de la NLM, sert à interroger Medline.

▶ 64

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

BDD: Thésaurus – Le MeSH

► L'organisation hiérarchique

Le MeSH est organisé selon une arborescence avec des **niveaux hiérarchiques** qui partent des termes génériques jusqu'aux termes spécifiques.

Les descripteurs du MeSH sont regroupés en 16 catégories. Au fur et à mesure que l'on descend les onze niveaux de la hiérarchie, les termes sont de plus en plus spécifiques.

- A - Anatomie
- B - Organismes
- C - Maladies
- D - Produits chimiques et pharmaceutiques
- E - Équipements et techniques analytiques, diagnostiques et thérapeutiques
- F - Psychiatrie et psychologie
- G - Sciences biologiques
- H - Sciences naturelles
- I - Anthropologie, enseignement, sociologie et phénomènes sociaux
- J - Technologie, industrie et agriculture
- K - Sciences humaines
- L - Sciences de l'information
- M - Individus
- N - Santé
- V - type de publication
- Z - Lieux géographiques

► 65

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

BDD: Thésaurus – Le MeSH

► L'organisation hiérarchique

La catégorie C (Maladies) comprend 23 subdivisions.

- Maladies
 - Infections bactériennes et mycoses [C01]
 - Maladies virales [C02]
 - Maladies parasitaires [C03]
 - Tumeurs [C04]
 - Maladies de l'appareil locomoteur [C05]
 - Maladie de l'appareil digestif [C06]
 - Maladies du système stomatognathique [C07]
 - Maladies de l'appareil respiratoire [C08]
 - Maladies oto-rhino-laryngologiques [C09]
 - Maladies du système nerveux [C10]
 - Maladies de l'oeil [C11]
 - Maladies urologiques et appareil génital mâle [C12]
 - Maladies de l'appareil génital féminin et complications de la grossesse [C13]
 - Maladies cardiovasculaires [C14]
 - Hémopathies et maladies lymphatiques [C15]
 - Maladies et malformations congénitales, héréditaires et néonatales [C16]
 - Maladies de la peau et du tissu conjonctif [C17]
 - Maladies métaboliques et nutritionnelles [C18]
 - Maladies endocriniennes [C19]
 - Maladies du système immunitaire [C20]
 - Troubles liés à l'environnement [C21]
 - Maladies animales [C22]
 - Signes et symptômes, états pathologiques [C23]

► 66

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

BDD: Thésaurus – Le MeSH

► La polyhiérarchie

Un même terme peut appartenir à plusieurs catégories du MeSH. Dans chacune de ces catégories, un numéro alphanumérique (Tree number) lui est attribué : une lettre précise la catégorie (C = Maladies) et une série de nombres renseigne sur la position du terme dans l'arborescence. Par exemple, pour le descripteur "Hépatite C" :

Maladies[C] -->maladies virales [C02] --> hépatites virales humaines [C02.440] -->**hépatite C [C02.440.440]**

Maladies[C] -->maladies virales [C02] --> infections à virus à ARN [C02.782] --> infections à Flaviviridae [C02.782.350] --> **hépatite C [C02.782.350.350]**

Maladies[C] --> maladies de l'appareil digestif [C02] --> maladies du foie [C06.552] --> hépatites [C06.552.380] --> hépatites virales humaines [C06.552.380.705] --> **hépatite C [C06.552.380.705.440]**

Ainsi ce descripteur a 3 localisations dans l'arborescence du thésaurus . La consultation du thésaurus peut permettre de connaître les différents aspects ou contextes (par exemple, les localisations anatomiques, les agents pathogènes, etc.) d'une maladie.

► 67

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

BDD: Thésaurus – Le MeSH

► L'organisation sémantique

Le MeSH est aussi organisé selon des **relations sémantiques**.

Pour chaque concept, un terme préférentiel est désigné et il est utilisé lors de l'indexation. Les synonymes (Entry terms) renvoient au terme préférentiel lors de l'interrogation de PubMed par les utilisateurs. Ces synonymes sont parfois des termes plus spécifiques pour lesquels il n'y a pas eu création d'un concept MeSH spécifique.

► 68

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

BDD:
Thésaurus
– Le MeSH

1: Spina Bifida Cystica
A form of spinal dysraphism associated with a protruding cyst made up of either meninges (i.e., a MENINGOCELE) or meninges in combination with neural tissue. These lesions are frequently associated with spinal cord dysfunction, HYDROCEPHALUS, and SYRINGOMYELIA. (From Davis et al., Textbook of Neurology, 1991. Year introduced: 1991)

Subheadings: This list includes those paired at least once with this heading in MEDLINE and may not reflect current rules for allowable combinations.

blood chemically induced classification complications diagnosis embryology epidemiology etiology genetics histology immunology pathophysiology prevention and control psychology radiography rehabilitation surgery therapy ultrasonography

Restrict Search to Major Topic headings only
 Do Not Explode this term (i.e., do not include MeSH terms found below this term in the MeSH tree).

Entry Terms:

- Spina Bifida Aperta
- Spina Bifida Manifesta
- Spina Bifida, Open
- Open Spina Bifida

Previous Indexing:

- [Meningocele \(1973-1990\)](#)
- [Spinal Dysraphism \(1966-1977\)](#)

[All MeSH Categories](#)
[Diseases Category](#)
[Nervous System Diseases](#)
[Nervous System Malformations](#)
[Neural Tube Defects](#)
[Spinal Dysraphism](#)
Spina Bifida Cystica

[All MeSH Categories](#)
[Diseases Category](#)
[Congenital, Hereditary, and Neonatal Diseases and Abnormalities](#)
[Abnormalities](#)
[Nervous System Malformations](#)
[Neural Tube Defects](#)
[Spinal Dysraphism](#)
Spina Bifida Cystica

▶ 69 Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Les BDD: sources pour la scientométrie

- ▶ Activité d'un pays
- ▶ Activité des institutions (CNRS, IRIT, Universités, ...)
- ▶ Activités des laboratoires
- ▶ Activité des individus

Les BDD: outils statistiques

- ▶ Comptage (Inspec, Pascal,...)

- ▶ Traitements statistiques
 - ▶ Auteur
 - ▶ Type de document
 - ▶ Année de publication
 - ▶ Langue
 - ▶ Mot-clè
 - ▶ Titre de journal

▶ 71

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Base de citations

- ▶ ISI web of science
 - ▶ Current contents: 1958

 - ▶ Science citation index (1945-)

 - ▶ Arts&Humanities citation index (1975-)

 - ▶ Journal of Citation Report

▶ 72

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Base de citations

- ▶ **Chemical abstracts**
 - ▶ CAS Spotlight: 1999

 - ▶ Abstracts + références depuis 1999

 - ▶ Interrogation
 - ▶ Des documents cités
 - ▶ Des documents qui citent

▶ 73

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Comparaisons: bases d'éditeurs

- ▶ **SCIENCEDIRECT**
 - ▶ Base de données de périodiques

 - ▶ Editeur Elsevier (2158 titres)

 - ▶ Qualité des recherches bibliographiques

 - ▶ Limites
 - ▶ Couverture éditoriale
 - ▶ Pas d'indexations spécifiques, de thésaurus...

▶ 74

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

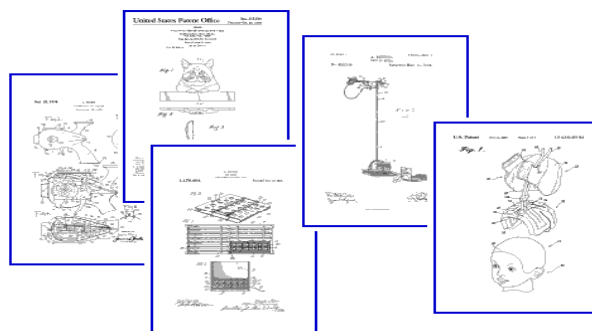
Comparaisons: moteurs de recherche spécialisés

▶ SCIRUS

- ▶ Moteur performant
- ▶ Couverture complète
- ▶ Possibilités de recherche étendus
- ▶ Limites
 - ▶ Pas d'indexation spécifique, ni de thésaurus

▶ 75

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr



La Veille Brevets

Anass EL HADDADI

Objectifs

- ▶ Atteindre une connaissance générale des aspects méthodologique, technologiques de la veille brevets: intérêts, difficultés, solutions actuelles et l'avenir.

▶ 77

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Méthodologie


- ▶ Présentation et discussion des concepts les plus importants propres au domaine de la veille brevets: sourcing, analyse, reporting
- ▶ Consultation des bases de brevets en ligne
- ▶ Démonstration sur la plate forme Tétralogie, Xplor et XEW
- ▶ Réalisation d'un dossier, pour faire les premiers pas dans le domaine de la veille.

▶ 78

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Plan

- Qu'est ce qu'un brevet ?
- Pourquoi rechercher des brevets ?
- Contenu et structure des documents de brevet
- Trouver des bases de brevets
- Les types de bases de brevets
- ESP@CNET
- USPTO
- WIPO



Qu'est ce qu'un brevet?

Qu'est ce qu'un brevet?

- un monopole d'exploitation de 20 ans maximum, sous condition du versement d'une redevance,
- accordé à une personne physique ou morale,
- sur une invention technique,
- avec obligation de divulgation de l'invention.

▶ 81

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Pourquoi chercher des brevets?

82

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Pourquoi chercher des brevets?

- ▶ Pour obtenir une vue d'ensemble sur l'état de la technique...
 - pour examiner l'intérêt de la délivrance d'une demande de brevet
 - Mon invention est-elle vraiment nouvelle ?
 - Pour rassembler des informations pour sa propre recherche
 - Comment cela fonctionne-t-il ?
 - Pour se faire une vue d'ensemble sur un domaine technologique.
 - Qu'existe-t-il en fait déjà dans ce domaine ?

▶ 83

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Pourquoi chercher des brevets ?

- ▶ On effectue des recherches par nom...
 - pour être préparé aux innovations du concurrent ;
 - le concurrent a-t-il une nouvelle ligne de produits ?
 - pour trouver des spécialistes dans un domaine donné.
 - Qui sont les spécialistes ?

▶ 84

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Contenu et structure des documents de brevet

85

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Contenu et structure des documents de brevet

Un brevet comporte essentiellement trois parties :

- la **page de garde** contenant les informations juridiques telles que les dates, numéros, inventeurs et propriétaires du brevet,
- la **description** destinées à convaincre le lecteur (essentiellement l'examineur et le juge) que les conditions de brevetabilité, en particulier l'inventivité et la suffisance de description, sont respectées : la première partie du brevet est le mémoire descriptif, où l'on brosse un tableau de l'état de la technique à la date de dépôt de la demande de brevet, où l'on présente le sommaire de l'invention, tandis que la seconde partie de la description décrit, avec si possible des figures, un ou plusieurs modes de réalisation préférés de l'invention,
- les **revendications** qui constituent la base juridique de la protection d'une invention en ce qu'elles délimitent l'étendue de la protection conférée par le brevet.

▶ 86

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Contenu et structure des documents de brevet

La page de garde



1. Date de dépôt - Il s'agit de la date à laquelle la demande de brevet a été déposée. Cette date est très importante : seules peuvent être citées comme antériorités opposables au brevet les divulgations antérieures à la date de dépôt de la demande de brevet.

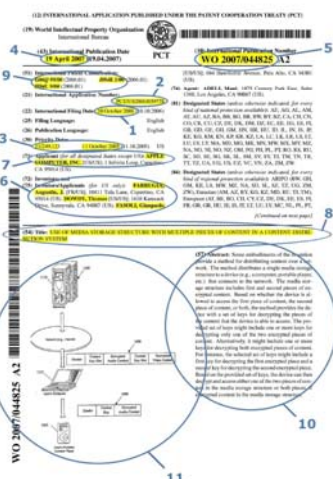
2. Numéro de dépôt - Un numéro de série est attribué à une demande de brevet lors de son dépôt.

3. Priorité - Le brevet peut bénéficier d'un **droit de priorité** d'une demande antérieure pour la même invention. Cela a pour effet que la date de dépôt ("date effective") est réputée être la date de dépôt de la demande antérieure aux fins de déterminer l'état de la technique opposable au brevet. Lorsqu'une telle « priorité » est revendiquée, la date de dépôt, le pays et le numéro de dépôt de cette demande antérieure sont indiqués dans le champ « priorité ».

4. Date de publication - La date de publication est la date à laquelle le document de brevet est mis à la disposition du public, rejoignant ainsi l'état de la technique. Cette date est généralement postérieure de 18 mois à la date de dépôt ou de priorité du brevet, sauf si le déposant demande la publication anticipée du brevet.

Contenu et structure des documents de brevet

La page de garde



5. Numéro de publication - Un second numéro de série, qui diffère du numéro de dépôt (2), est attribuée au document de brevet mis à la disposition du public.

6. Inventeur(s) - Le brevet doit comporter la désignation du ou des inventeurs, personnes physiques, de l'invention objet du brevet. L'ordre de désignation des inventeurs ne confère aucun droit particulier.

7. Demandeur(s) ou cessionnaire(s) - Le demandeur ou le cessionnaire est le propriétaire (on dit aussi « titulaire ») du brevet. Le droit au brevet appartient à l'inventeur, mais peut être transféré à une autre personne physique ou morale. La question du droit au brevet est traitée plus en détail ici.

8. Titre - Le titre du brevet doit décrire succinctement l'objet de la demande de brevet.

9. Domaines de recherche - L'Office des brevets utilise un système de classification pour classer les technologies. Les classes sont utiles pour effectuer des recherches d'antériorités ou thématiques.

10. Abrégé / 11. Dessin d'abrégé - Un abrégé et un dessin d'accompagnement aident les lecteurs à déterminer rapidement si le brevet concerne une matière qui les intéresse. L'abrégé n'a pas de valeur juridique pour déterminer la portée du brevet.

Contenu et structure des documents de brevet

Description

La description expose:

- le domaine technique de l'invention et son application industrielle,
- l'état de la technique antérieure,
- le problème technique à résoudre et la solution apportée par l'invention, avec, le cas échéant ses avantages,
- une brève description des dessins,
- une description détaillée d'au moins un mode de réalisation de l'invention.

Contenu et structure des documents de brevet

Description

WO 2007040825 PCT/US2006/0076

UNITED STATES PATENT APPLICATION FOR
**USE OF MEDIA STORAGE STRUCTURE WITH
 MULTIPLE PIECES OF CONTENT
 IN A CONTENT-DISTRIBUTION SYSTEM**

12 **FIELD OF THE INVENTION**
 The present invention relates to the use of a single media storage structure with multiple pieces of content in a digital rights management system.

13 **BACKGROUND OF THE INVENTION**
 The protection of digital content transferred between computers over a network is fundamentally important for many consumers today. Restrictions attempt to secure this protection by implementing some form of Digital Rights Management (DRM) process. The DRM process often involves encrypting the pieces of content (e.g., encrypting the binary files of the content) to restrict usage to those who have been granted a right to the content.

Cryptography is the traditional method of protecting data in transit across a network. In its typical application, cryptography protects communications between two mutually trusting parties from an attack on the data in transit. However, for many digital file transfer applications today (e.g., for the transfer of audio or video content), the paradigm has shifted, so a party that receives the content (i.e., the "receiving party") might try to break the DRM encryption that the party that supplied the content (i.e., the "distributing party") applied to the content. In addition, with the proliferation of network penetration attacks, a third party may obtain access to the receiving party's computer and thus to the protected content.

Some pieces of content that are distributed in existing DRM systems are related to one another. However, existing DRM systems often do not allow content recipients to flexibly

1
 APLR/P0106

SUBSTITUTE SHEET (RULE 26)

12-13. Domaine et arrière-plan technologique de l'invention -
 En préambule de l'exposé de l'invention, il est tout d'abord décrit l'état de la technique avant l'invention et le problème résolu par l'invention au vu de cet état de la technique. Si, selon le mot d'Albert Einstein, un problème sans solution est un problème mal posé, il est parfois essentiel, dans un brevet, que le problème soit bien exposé pour que la solution soit bien comprise et appréciée quant à sa contribution à l'état de la technique.

Contenu et structure des documents de brevet

Description



14. Objet de l'invention - L'objet de l'invention est énoncé dans une brève description des principales caractéristiques de l'invention formulée en termes généraux ne faisant pas référence aux dessins. Cette partie peut également expliquer comment l'invention fonctionne et comment la combinaison de ces caractéristiques principales vont résoudre le problème.

15. Brève description des dessins - La brève description des dessins permet au lecteur de déterminer ce qu'il est en train de regarder sans avoir besoin de se référer d'emblée à la description détaillée de l'invention.

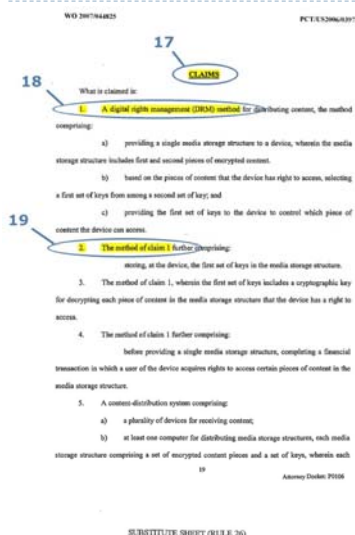
16. Description détaillée de la solution préférée - Cette partie du brevet comprend une description détaillée de l'invention faisant généralement référence aux dessins et donnant suffisamment d'informations pour que l'homme du métier soit en mesure de réaliser et d'utiliser le meilleur mode de réalisation de l'invention connu défini par l'inventeur au moment du dépôt.

▶ 91

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Contenu et structure des documents de brevet

Les revendications: définition et limite de votre propriété



17. Revendications - Les revendications constituent la partie juridiquement contraignante du brevet. Les revendications **délimitent l'étendue de la protection** en indiquant les caractéristiques de l'invention que l'on souhaite protéger. Un titulaire du brevet a seulement le droit d'empêcher d'autres personnes de fabriquer, d'utiliser, de vendre, d'offrir à la vente, d'importer ou d'exporter ce qui est revendiqué dans le brevet. Le simple fait d'illustrer sur les dessins ou de décrire dans un paragraphe une idée ou une caractéristique ne confère sur celle-ci aucune protection.

18. Revendication indépendante - Le jeu de revendications comprend au moins une revendication indépendante (au moins la revendication 1) indiquant les caractéristiques essentielles de l'invention et donnant la protection la plus large. Il peut y avoir plusieurs revendications indépendantes définissant différents aspects ou différentes composantes de l'invention.

En Europe, chaque revendication indépendante comprend:

▪une partie préambule désignant l'objet de l'invention et les caractéristiques techniques de l'invention qui sont déjà connues,

▪une partie caractérisante précédée par l'expression du type «caractérisé en ce que» et qui expose les caractéristiques techniques nouvelles de l'invention revendiquée.

▶ 92

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Contenu et structure des documents de brevet

Les revendications: définition et limite de votre propriété

WO 2007044825 PCT/US2006/01779

17 CLAIMS

18 What is claimed is:

1. A digital rights management (DRM) method for distributing content, the method comprising:

- providing a single media storage structure to a device, wherein the media storage structure includes first and second pieces of encrypted content;
- based on the pieces of content that the device has right to access, selecting a first set of keys from among a second set of keys; and
- providing the first set of keys to the device to control which piece of content the device can access.

19

2. The method of claim 1 further comprising:

storing, at the device, the first set of keys in the media storage structure.

3. The method of claim 1, wherein the first set of keys includes a cryptographic key for decrypting each piece of content in the media storage structure that the device has a right to access.

4. The method of claim 1 further comprising:

before providing a single media storage structure, completing a financial transaction in which a user of the device acquires rights to access certain pieces of content in the media storage structure.

5. A content distribution system comprising:

- a plurality of devices for receiving content;
- at least one computer for distributing media storage structures, each media storage structure comprising a set of encrypted content pieces and a set of keys, wherein each

19

Attorney Docket 31108

SUBSTITUTE SHEET (RULE 26)

19. Revendication dépendante - Le jeu de revendications comprend généralement plusieurs revendications dépendantes (les sous-revendications) protégeant des caractéristiques secondaires de l'invention. Une revendication dépendante comprend toutes les limitations de la revendication indépendante à laquelle elle se rattache, ainsi que les limitations (caractéristiques techniques) additionnelles contenues dans la revendication dépendante. Si quelqu'un trouve une façon de contourner une revendication indépendante en s'abstenant d'en reproduire au moins une caractéristique, ce contournement vaut alors nécessairement pour les sous-revendications qui dépendent de cette revendication indépendante.

▶ 93

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Contenu et structure des documents de brevet

Les revendications: définition et limite de votre propriété

WO 2007044825 PCT/US2006/01779

17 CLAIMS

18 What is claimed is:

1. A digital rights management (DRM) method for distributing content, the method comprising:

- providing a single media storage structure to a device, wherein the media storage structure includes first and second pieces of encrypted content;
- based on the pieces of content that the device has right to access, selecting a first set of keys from among a second set of keys; and
- providing the first set of keys to the device to control which piece of content the device can access.

19

2. The method of claim 1 further comprising:

storing, at the device, the first set of keys in the media storage structure.

3. The method of claim 1, wherein the first set of keys includes a cryptographic key for decrypting each piece of content in the media storage structure that the device has a right to access.

4. The method of claim 1 further comprising:

before providing a single media storage structure, completing a financial transaction in which a user of the device acquires rights to access certain pieces of content in the media storage structure.

5. A content distribution system comprising:

- a plurality of devices for receiving content;
- at least one computer for distributing media storage structures, each media storage structure comprising a set of encrypted content pieces and a set of keys, wherein each

19

Attorney Docket 31108

SUBSTITUTE SHEET (RULE 26)

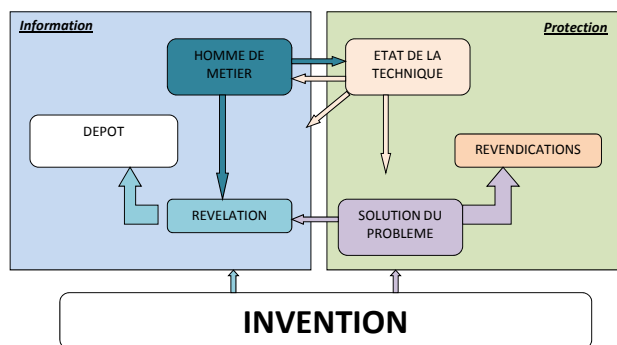
19. Revendication dépendante - Le jeu de revendications comprend généralement plusieurs revendications dépendantes (les sous-revendications) protégeant des caractéristiques secondaires de l'invention. Une revendication dépendante comprend toutes les limitations de la revendication indépendante à laquelle elle se rattache, ainsi que les limitations (caractéristiques techniques) additionnelles contenues dans la revendication dépendante. Si quelqu'un trouve une façon de contourner une revendication indépendante en s'abstenant d'en reproduire au moins une caractéristique, ce contournement vaut alors nécessairement pour les sous-revendications qui dépendent de cette revendication indépendante.

▶ 94

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Contenu et structure des documents de brevet

Terminologie des brevets

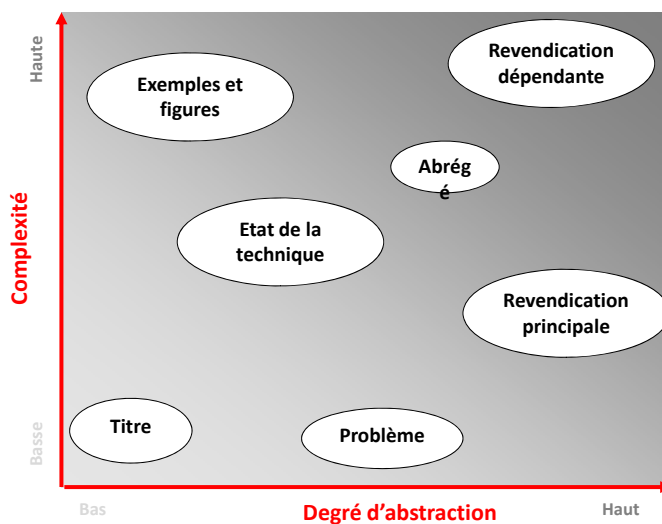


▶ 95

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Contenu et structure des documents de brevet

Complexité

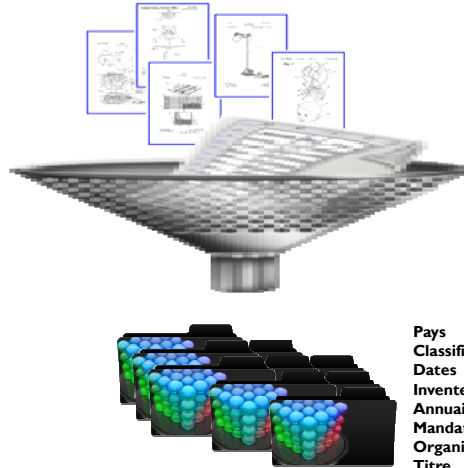


▶ 96

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Contenu et structure des documents de brevet

Et après



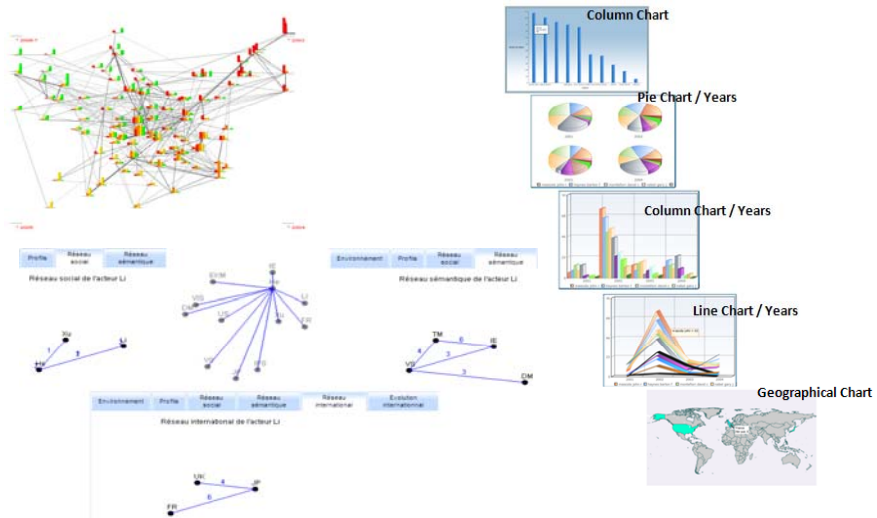
- Pays
- Classification CIB
- Dates
- Inventeur
- Annuaire professionnel
- Mandataire
- Organisme
- Titre
- Abrégé
- Mots-clés

▶ 97

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Contenu et structure des documents de brevet

Et après



▶ 98

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Contenu et structure des documents de brevet

... Maintenant

Démarrez là où les autres se sont
arrêtés !



▶ 99

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Trouver des bases de brevets

100

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Trouver des bases de brevets

- ▶ **Via des moteurs de recherches**
- Comme équation de recherche : « **Bases de données et offices des brevets dans le monde** »



Fig. 1 – Recherche des BDD et offices des brevets dans le monde

▶ 101

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Trouver les bases de brevets

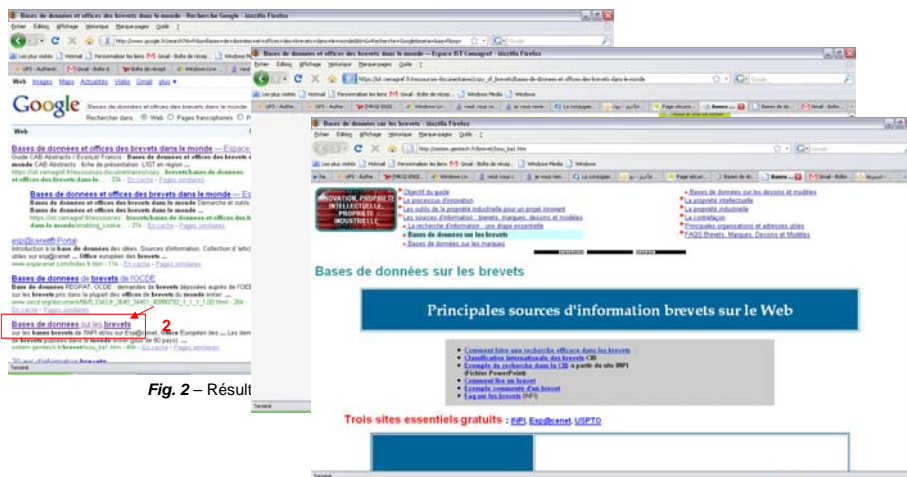


Fig. 2 – Résultat

Fig. 4 – Principales sources d'information brevets sur le Web

▶ 102

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Les types de bases de brevets

103

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Les types de bases de brevets

▶ **Des bases nationales de brevets**

- **USPTO**

- Accès gratuit aux brevets américains depuis 1970, en texte complet depuis 1976

- **PAJ**

- Accès gratuit aux brevets japonais depuis 1976 + statut légal depuis 1990

▶ **Des bases de brevets proposant des brevets de plusieurs pays ou régions**

- **Esp@cenet**

- Accès gratuit à environ 3,5 millions de demandes de brevets français, européens et de demandes internationales publiés depuis 1978 + statut légal.

- **Plutarque**

- Consultation payante des données françaises et étrangères sur les brevets, marques, dessins et modèles et leur jurisprudence.

▶ 104

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Les types de base de brevets

- ▶ **Des bases complètes, mais payantes**
 - **Qpat (Questel)**
 - Accès à la plus importante collection de bases de données brevets (nationaux, internationaux, spécialisés dans un domaine...) provenant des principaux offices de brevets et producteurs d'information.
 - **Derwent World Patent Index (Thomson)**
 - Signale les brevets des principaux pays industrialisés
- ▶ **Une base de données donnant les brevets US les plus consultés**
 - **Freepatentsonline**
 - Accès aux brevets publiés par l'USPTO à partir du numéro 4 000 000. Brevets les plus populaires par entreprises et sujets. Accès aux données principales du brevets, mais pas aux dessins.

▶ 105

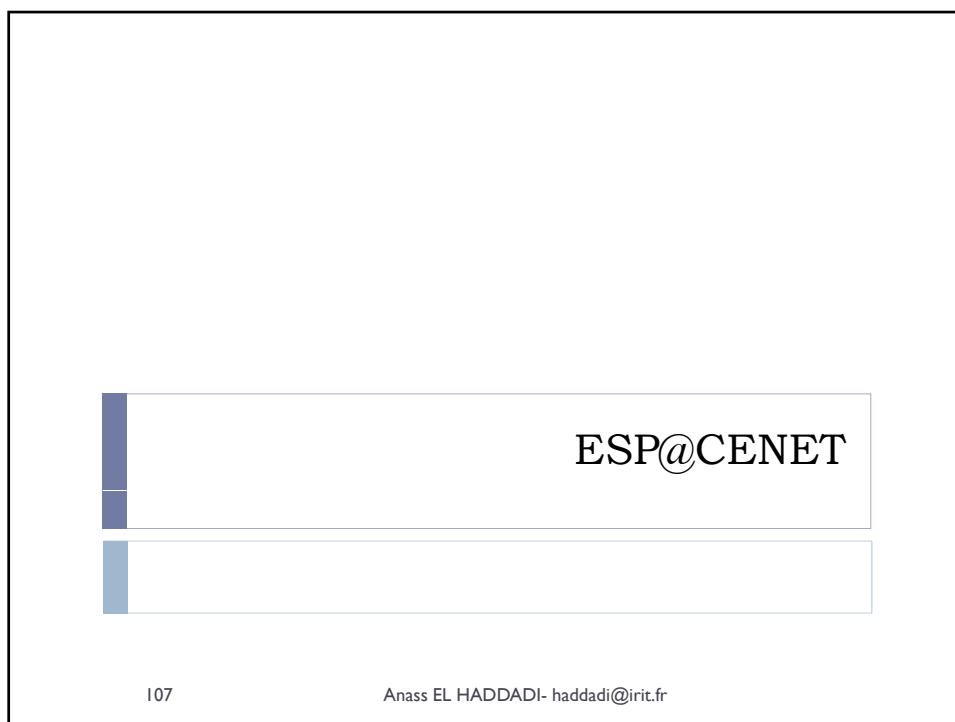
Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Les types de base de brevets

- ▶ **Une base de données permettant de recevoir des alertes sur les brevets US**
 - **Freshpatents**
 - Après inscription, possibilité d'enregistrer des mots-clés pour recevoir des courriers hebdomadaires concernant des brevets US sur le sujet déterminé.
 - Accès aux descriptions et revendications
- ▶ **Une base de données permettant de faire des recherches en langage naturel**
 - **Google patents**
 - Pour le moment, accès aux seuls brevets US.

▶ 106

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr



ESP@CENET

EP ESP@CENET: permet de rechercher des demandes de brevets, publiées par l'OEB au cours des 24 derniers mois.

Pour les brevets EP XXXXXXX de plus de 24 mois, vous pouvez consulter :

- FR Esp@cenet (interrogeable en français)
- Worldwide (interrogeable en anglais)

WIPO Esp@cnet: permet de trouver des demandes de brevets, publiées par l'OMPI au cours de 24 mois derniers mois.

Pour les brevets WO AAAAXXXXXX de plus de 24 mois, vous pouvez consulter :

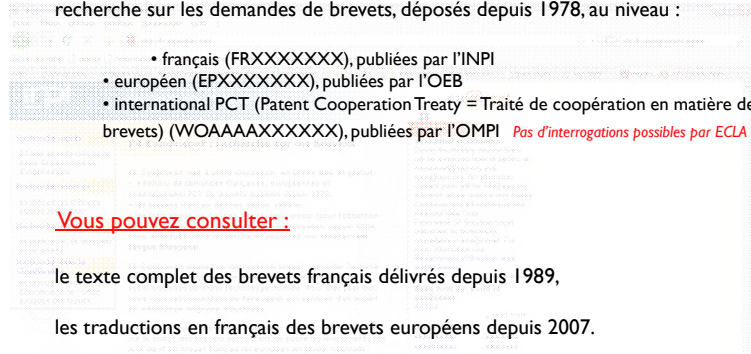
- FR Esp@cenet (interrogeable en français)
- Worldwide (interrogeable en anglais)

Fig. 5 - Site de ESP@CENET <http://fr.esp@cenet.com/>

108 Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

ESP@CNET

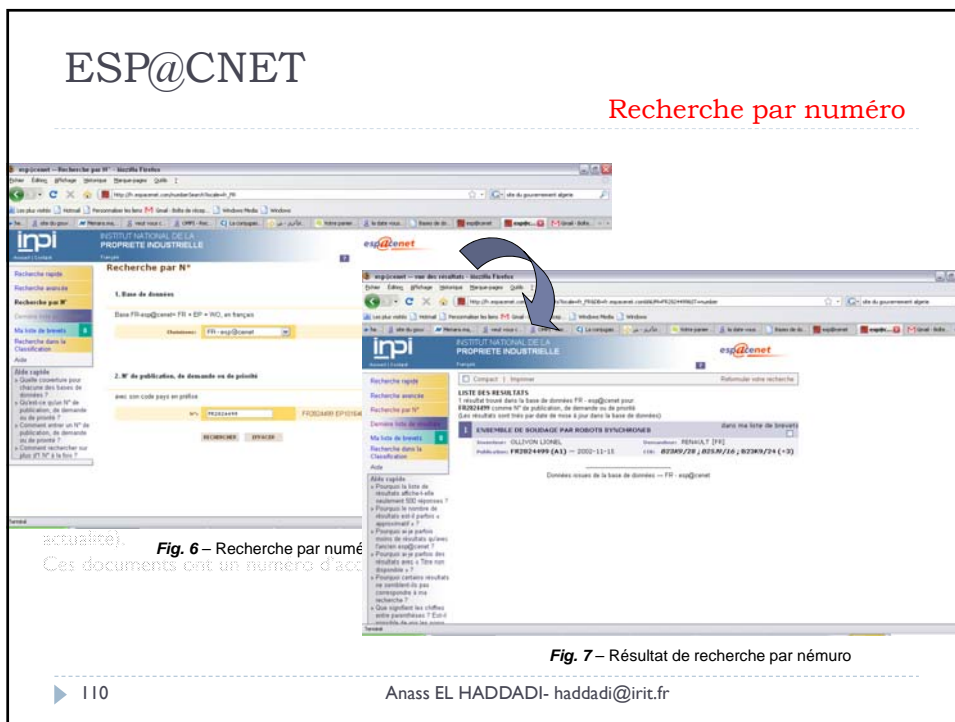
FR Esp@cenet (existe pour chaque pays européen) permet de lancer une recherche sur les demandes de brevets, déposés depuis 1978, au niveau :



Worldwide permet d'interroger des demandes de brevets publiés dans plus de 81 pays et régions. Elle fournit la documentation minimale PCT à laquelle sont ajoutés d'autres champs (classes ECLA, références aux documents cités)

ESP@CNET

Recherche par numéro



ESP@CNET

Recherche rapide

Termes à utiliser

- en français
- ne pas mettre de majuscules
- ne pas utiliser de caractères

Opérateurs de recherche

AND, OR, NOT

Troncatures et wildcards

- * « * » équivalent à un caractère quelconque.
- * « ? » équivalent à un caractère quelconque.

Fig. 8 – Page de recherche rapide

* « # » équivalent à exactement un caractère. Il peut être utilisé jusqu'à 3 fois maximum et 2 caractères au moins doivent le précéder.

▶ 111 Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

ESP@CNET

Recherche avancée

Cette recherche est plus précise dans

ECLA (disponible dans Espacenet) ou CIB (http://www.wipo.int/classif/)

Fig. 9 – Classification In

Fig. 10 – Recherche dans la classification européenne

▶ 112 Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

ESP@CNET



Fig. 11 – Liste des brevets « Air Bus »

Liste de résultats :

- par page, on obtient maximum 15 résultats, et en cas d'affichage condensé, maximum 30 résultats.
- Les résultats sont triés par date de mise à jour dans la base de données

▶ 113

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

ESP@CNET

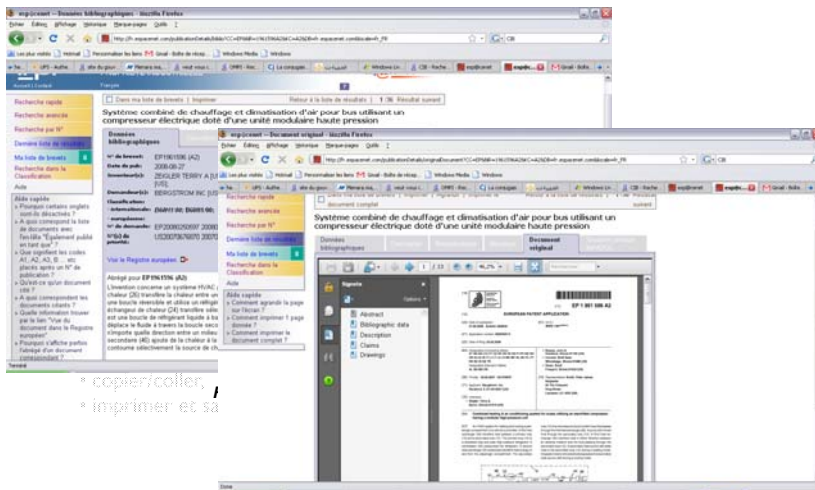


Fig. 13 – Document original en PDF

▶ 114

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

USPTO

- ▶ **USPTO** permet de lancer des recherches uniquement sur les demandes de brevets et sur les brevets publiés aux États-Unis (USAAAAXXXXXXXX) depuis 1790.
- ▶ Le texte intégral est disponible pour les brevets délivrés à partir de 1976
- ▶ **Les principales informations sont identiques à celles d’Esp@cenet :**
 - même abrégé,
 - mêmes revendications,
 - descriptions identiques,
 - propositions de documents liés,
 - liens vers les brevets cités,
 - utilisation de la CIB,
 - document original (incluant les dessins, plans...)

▶ 115

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

The image shows a placeholder for the USPTO logo. It consists of two horizontal rectangular boxes. The top box is white with a dark blue vertical bar on the left side and the text 'USPTO' in black serif font on the right. The bottom box is white with a light blue vertical bar on the left side and is empty.

116

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

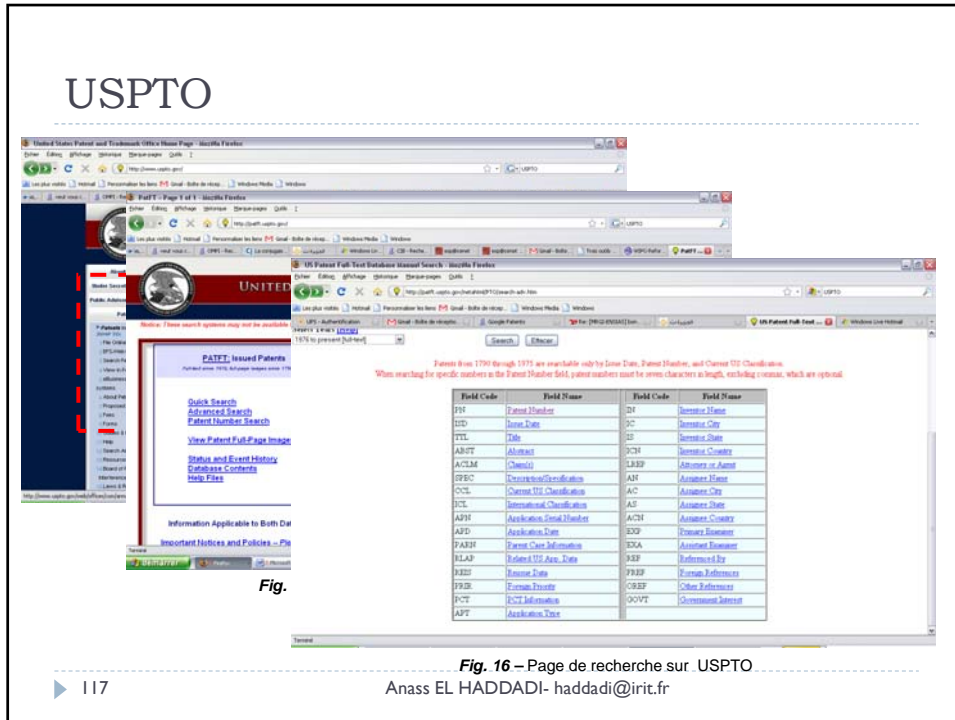
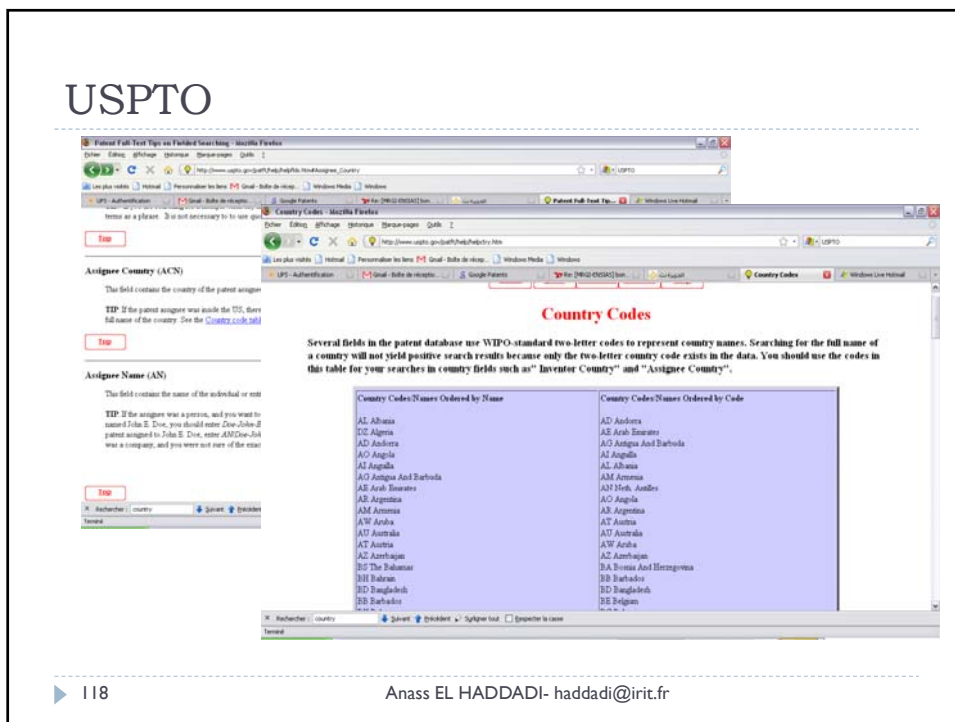


Fig. 16 – Page de recherche sur USPTO
Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

117



Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

118

USPTO



Liste de résultats :

Fig. 17 – Liste des brevets : eq. De recherche « Boeing »

- par page, on obtient maximum 50 résultats,
- Les résultats sont triés par date de mise à jour dans la base de données.

▶ 119

Anass EL HADDADI- haddadi@irit.fr

Merci pour votre attention

Anass EL HADDADI, haddadi@irit.fr